

# Attributions : liste des pièces justificatives fournies lors de l'instruction de la demande de logement social (CERFA Version 5)

Actualiser les connaissances de votre équipe sur les pièces justificatives en vue des attributions

## Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

[inscription@habitat-social.com](mailto:inscription@habitat-social.com)

## Coordination pédagogique

François Martinelli

[fmartinelli@habitat-social.com](mailto:fmartinelli@habitat-social.com)

### PUBLIC

Collaborateurs en charge de l'information du demandeur, de la saisie ou de l'instruction des demandes, personnel de l'équipe « gestion locative »

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Lecture, analyse et échanges sur la nouvelle liste de pièces. Echanges sur les conséquences pratiques et à partir des questions des participants. Un support pédagogique est remis à chaque participant.

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

### MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 320 € (TVA 20%)  
sont inclus : les supports pédagogiques

**Inscriptions multiples** : remise de 10% sur le 2eme inscrit et suivants (du même organisme).

### ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou

Durée  
**2 heures**

Mode d'organisation :  
**À distance**

**SATISFACTION 99%**

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

## Objectifs pédagogiques

- Décrypter les pièces exigibles à l'enregistrement de la demande
- Déterminer les nouvelles pièces obligatoires et complémentaires pour l'instruction du dossier

**E-start** : Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

**E-Coach** : Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources ( supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## Programme de la formation

### 1. Présentation de la nouvelle version de la demande de logement

- Le dernier CERFA modifié par l'arrêté du 20/04/2023
- Les nouvelles rubriques
- Le contenu de la notice

### I Exposé imagé

### 2. L'enregistrement de la demande

- Les justificatifs d'identité et de régularité de séjour sur le territoire
- Les spécificités pour les ressortissants UE et non UE
- L'utilisation de France Connect

### I Exposé imagé et échanges de pratiques

### 3. Les justificatifs nécessaires à l'instruction

Selon l'arrêté du 22/12/2020 modifié en 2023

- Les pièces obligatoires justifiant l'identité, la régularité du séjour et les revenus
- Les pièces complémentaires en fonction des diverses situations

**ICas pratique en ateliers** : repérer les justificatifs nécessaires dans les situations proposées (cas les plus fréquents et cas particuliers)

Les situations sont proposées par les participants et la formatrice

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Nos prochaines sessions

**22/06/2026 au 22/06/2026**

